



Union
syndicale G10
Solidaires 21

SUD CAM, SUD PTT, SUD RAIL,
SUD FPA,
SUD ANPE, SNU, SOLIDAIRES DOUANES,
SNU,
SUD CNC, SUD AUTOROUTES,
SUD EDUCATION, SUD FRANCE 3,
SUD CT, SUD ALCATEL

LE 1er JANVIER 2004

L'ASSEDIC de BOURGOGNE a supprimé "l'allocation de retour à l'emploi" (ARE) à 6800 personnes au CHÔMAGE

LE PLUS GRAND PLAN DE LICENCIEMENT EN FRANCE LE PLUS GRAND PLAN DE DEMANTELEMENT DES SERVICES PUBLICS

Le 20 décembre.2002, sous prétexte de sauver l'assurance Chômage, le patronat et 3 syndicats minoritaires, la CFDT, la CFTC et la CGC ont signé un accord Unedic inacceptable. Agréé immédiatement par le Gouvernement RAFFARIN, il s'attaque aux droits des chômeurs avec deux effets sur la durée des Allocations Assedic.

- Un effet immédiat dès le 1er janvier 2003 qui supprime ou réduit considérablement les durées d'indemnisation surtout pour les jeunes, les précaires et les plus de 50 ans.

- Un effet rétroactif au 1er janvier 2004, applicable à ceux qui ont obtenu leur droit sur une fin de contrat avant le 31.12.2002. Ces droits acquis sur la base du Pare 2001 et notifiés par écrit sont "recalculés" et alignés sur les durées réduites appliquées le 1er janvier 2003. Les "partenaires sociaux" ont, pendant des mois, caché les conséquences dramatiques de leur décision. Malgré une contractualisation écrite, l'Assedic de BOURGOGNE, le 1er janvier 2004, a retiré brutalement à 6800 chômeurs leurs droits restants.

UNE DÉCISION RÉTROACTIVE SCANDALEUSE

Et le RMA (Revenu minimum d'activité), l'ASS, le travail intermittent, l'AAH... les nouvelles réglementations liberticides

Nous sommes toutes et tous concernés, recalculés, bénéficiaires de minima sociaux (ASS, RMI, AAH, ...) salariés, et tous les autres : radiés, harcelés, contrôlés, expulsés, sans moyens... on doit se défendre et résister. Pour tous ceux qui trouvent sympa que les copines et copains de galère se bagarrent... pour eux... pour elles... sans eux... sans elles... on aura bientôt plus rien à faire pour leurs cas !

Dans la région, au 1er janvier 2004, 6800 personnes dont 2640 en Côte d'Or sont concernées.

Combien sommes nous de recalculés?

Au 31/12/2003 : **369 800**, 01/04 : **25 000**, 02/04 : **35 000**, 03/04 : **32 400**, 04/04 : **32 700**, 05/04 : **34 600**, 06/04 : **29 300**,
2^{ème} semestre 2004 : **293 000** et en 2005 **486 900** TOTAL : **856 700 recalculés devraient se mobiliser**

Privatisations à tout va : après les PTT, France Telecom et la Poste; EDF ; ANPE ; la Sécurité Sociale ; l'éducation nationale ; l'enseignement professionnel ; la recherche et les facultés... Précarisation des emplois dans le privé comme dans la fonction publique ; destruction des statuts de la fonction public

Des chômeurs recalculés ont déposé des recours juridiques individuels contre l'UNEDIC, soutenus par les associations nationales (AC!, APEIS et MNCP) et la CGT chômeurs.

En Côte d'Or, Cette démarche est d'abord revendicative et justifie votre présence lors de l'action.

AC! 21 est prêt à vous informer et à débattre de la possibilité d'une démarche en justice. Cela ne peut se faire que si vous êtes nombreux à l'envisager.

Le coût financier, si l'aide judiciaire totale ou partielle n'est pas obtenue (frais d'avocat devant le Tribunal de grande instance) est à prendre en compte.

Comme pour toute action en justice, un jugement favorable ne peut être considéré comme acquis et dépend de la décision du tribunal.

RASSEMBLEMENT/ MANIFESTATION

Samedi 06 MARS à 14 h 30

Place de la Libération à **DIJON**

**LUTTONS POUR NOS DROITS CHÔMEURS, PRÉCAIRES, " RECALCULES, SALARIES
NON A LA SUPPRESSION DES ALLOCATIONS**

Le Toit de Chôm': Un lieu de convivialité et de luttes contre les exclusions. **Ouvert à tous**

16, rue Marceau 21000 DIJON courriel : ac.21@wanadoo.fr tél/fax/rép.: **03 80 73 25 62**